

# D&O L'AGEFI

Supplément publié dans l'édition de L'AGEFI Hebdo  
du 22 octobre 2020

## IMPACT INVESTING

### FOCUS SUR LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AUX ENJEUX SOCIÉTAUX



**Véronique CHAPLOW**,  
investment director equities  
chez M&G



**Béryll BOUVIER DI NOTA**,  
directrice adjointe actions européennes  
et responsable de l'*impact investing*  
chez OFI AM



**Thomas FRIEDBERGER**,  
directeur général  
de Tikehau Investment  
Management



Avec l'aimable participation de  
**Philippe TAFFIN**,  
directeur des Investissements  
chez Aviva France



# IMPACT INVESTING

## FOCUS SUR LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

Les entreprises doivent démontrer leur capacité à atteindre des objectifs extra-financiers. Leur intentionnalité, l'alignement de leur modèle

**F**ixer des objectifs environnementaux, sociaux ou d'amélioration de leur gouvernance aux entreprises financées : c'est la vocation de l'*impact investing* et c'est aussi la démarche entreprise par les investisseurs institutionnels de la place à l'occasion du lancement en juillet 2020 du Programme d'investissements de 1,5 milliard d'euros destiné à soutenir l'économie française affectée par la crise sanitaire. « *L'impact financier et extra-financier du programme sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la part des femmes dans le management, de l'empreinte carbone, de la production relocalisée* », a-t-il été ainsi très concrètement annoncé. « *Ce pacte entre les financeurs et les entreprises, ce principe de conditionnalité des financements à l'amélioration de leurs pratiques, à l'atteinte d'objectifs extra-financiers, est une vraie novation par rapport aux fonds de place précédents* », se félicite Philippe Taffin, directeur des investissements d'Aviva France, lui-même partie prenante à ce Programme d'investissements.

### Une approche dans la continuité de la démarche ESG

L'investissement responsable entame, avec l'*impact investing*, une nouvelle phase de son histoire. « *Précédem-*

économique avec ces objectifs, sont donc placés par les investisseurs au cœur de leur analyse, au même titre que leurs perspectives financières.

*ment, entre l'exclusion des secteurs controversés et l'application de filtres ESG (environnement, social, gouvernance), nous cherchions d'abord à minimiser les risques. Mais désormais, l'impact investing nous permet d'aller au-delà en privilégiant les entreprises qui produisent des impacts environnementaux et sociaux positifs* », observe Véronique Chaplow, investment director equities chez M&G. « *L'impact, qui vise à identifier comment l'activité de l'entreprise apporte une contribution positive à la société, est très différent de l'ESG, qui ne prend pas en compte l'activité de l'entreprise, mais les pratiques avant tout* », abonde Béryll Bouvier di Nota, responsable de l'*impact investing* actions chez OFI AM. Un sentiment partagé aussi par Philippe Taffin, pour qui « *le volet impact est dans la continuité d'une démarche ESG avec un élément complémentaire, qui permet d'aller un cran plus loin : une intentionnalité de l'entreprise financée inscrite dans son modèle économique. Elle doit démontrer son intention d'apporter une solution à des problèmes sociaux et environnementaux* ». Le principe d'intentionnalité est l'un des aspects fondamentaux de l'analyse des entreprises : « *Nous*

*choisissons les entreprises qui démontrent une intention, un alignement de leur stratégie avec les objectifs de développement durable* », précise Véronique Chaplow. Pour sa part, Thomas Friedberger, directeur général de Tikehau Investment Management, estime cependant que « *l'ESG est dans l'ADN des investisseurs long terme, qui doivent fonder leurs décisions d'investissement sur une recherche de conviction élaborée en interne et prenant naturellement en compte les critères*

*environnementaux, sociaux et de gouvernance. De ce point de vue, l'impact investing n'est pas un bouleversement, mais plutôt une continuité naturelle de notre process d'investissement, et la meilleure mesure ESG, sera finalement la performance financière sur le long terme* ». La vocation de l'*impact investing* est en effet bien, pour l'ensemble de ses promoteurs, de combiner la recherche de performance sociétale et la recherche de performance financière. « *Nous devons réussir à flécher l'épargne vers ces stratégies, car elles sont en mesure d'offrir un rendement durable et*

« *L'impact permet d'aller un cran plus loin, avec un élément complémentaire : une intentionnalité de l'entreprise financée inscrite dans son modèle économique.* »

Philippe Taffin, directeur des investissements d'Aviva France

*en ligne avec la croissance économique mondiale. Une société qui n'est pas capable de bien répondre aux critères ESG, dont la gouvernance par exemple ne correspond pas aux standards exigés actuellement par les investisseurs, a d'ores et déjà un coût du capital plus élevé et elle est donc punie financièrement sur le long terme* », confirme Thomas Friedberger.

## Des principes nés dans l'univers du non-coté

A l'origine, l'impact investing était une stratégie d'investissement dédiée aux petites entreprises et donc à l'univers du non-coté. « L'avantage du non-coté est de nous offrir, en tant qu'actionnaires, une place au 'board' qui nous permet plus facilement de discuter avec les sociétés de nos critères d'impact », relève Thomas Friedberger. Cependant, « l'impact n'est plus une stratégie de niche et elle infuse dans l'univers des gérants d'actifs, sur le marché des grandes entreprises, comme un nouvel élément à prendre en compte dans la construction des portefeuilles », ajoute Philippe Taffin. L'enjeu pour les gérants d'actifs est donc d'élaborer des méthodologies spécifiques aux sociétés cotées. « Nous devons adapter les principes d'impact au « coté ». Outre la recherche de l'intentionnalité de l'entreprise, nous avons un objectif d'additionnalité, nous souhaitons que l'activité de l'entreprise dans laquelle nous investissons, sa technologie, son positionnement représentent un vrai apport pour la société, qui manquerait si elle n'existait pas », précise Véronique Chappelow. « Nous devons nous inspirer des bonnes pratiques du private equity dans ce domaine, abonde Béryl Bouvier di Nota. Pour ce faire, chez OFI AM, nous avons développé un outil propriétaire (MissionFor),

afin de juger de l'ambition sociétale d'une société, de sa mission, au regard des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), qui nous paraissent très pertinents. Nous analysons comment son engagement s'inscrit dans sa stratégie, à travers en particulier la structure de sa gouvernance, la répartition de son chiffre d'affaires, mais aussi sa dynamique future. Nous évaluons l'intention, donc les moyens mobilisés, l'orientation de ses investissements, ses brevets et ce qu'il s'agisse d'une petite société mono-activité ou d'une grande société diversifiée. »

## Les ODD, références pour nombre d'investisseurs

Adoptés en 2015 par les pays membres de l'ONU, les dix-sept ODD sont en effet devenus une référence pour nombre d'investisseurs responsables. Surtout, leur diversité (lutte contre la pauvreté, les inégalités, la faim, le changement climatique, ou pour la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes, les énergies propres, le travail décent, la justice...) permet aux gérants d'actifs de retenir ceux qui correspondent précisément

« Nous devons réussir à flécher l'épargne vers ces stratégies, car elles sont en mesure d'offrir un rendement durable et en ligne avec la croissance économique mondiale »

Thomas Friedberger, directeur général de Tikehau Investment Management

aux objectifs qu'ils souhaitent fixer à leurs sociétés en portefeuille dans le cadre d'une stratégie d'impact. « L'un des freins au développement de l'ESG est sa méthodologie, qui repose sur l'agrégation de notations qui couvrent beaucoup de sujets, pour aboutir à un score dont la signification en tant qu'instrument de mesure de la contribution d'une entreprise aux enjeux sociétaux n'est pas aisée à expliciter. A l'inverse, les ODD, représentatifs de problématiques majeures, servent de plus en plus de référentiels aux gérants d'actifs, de points de départ pour élaborer des indicateurs plus concrets, qui parleront

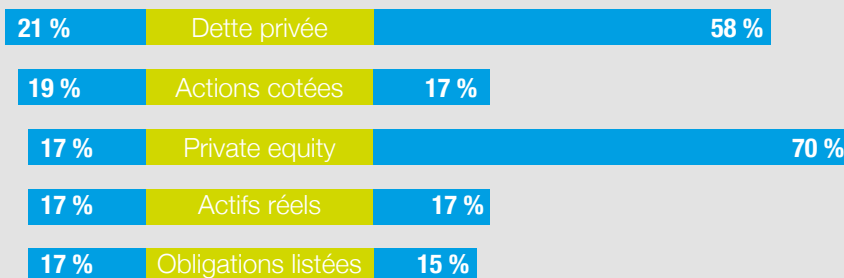
plus aux administrateurs d'une institution ou aux épargnants », juge ainsi Philippe Taffin.

Chaque société de gestion a défini ses propres priorités parmi ces nombreux enjeux de société et cherche à partager ses convictions avec ses pairs. OFI AM a ainsi identifié quatre grands thèmes : la transition énergétique (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>...), la préservation des ressources naturelles (valorisation des déchets...), la santé & sécurité et

## Allocation en « impact investing » par classes d'actifs

En pourcentage des actifs gérés

En pourcentage des répondants



l'inclusion sociale (fabrication de logements sociaux...). « Nous constituons notre référentiel d'activités positives en cherchant à bien identifier ce qu'elles apportent et comment elles s'inscrivent dans les cibles des ODD. Être un acteur de l'impact investing est un vrai engagement, affirme Béryl Bouvier di Nota. Nous souhaitons tous contribuer à faire avancer la réflexion dans l'écosystème impact à travers des groupes de travail de place pour promouvoir les bonnes pratiques et les diffuser en expliquant pourquoi il nous paraît nécessaire d'ajouter à notre recherche de rendement une recherche d'impact. » Les investisseurs ont en effet un rôle majeur à jouer face aux défis que doivent affronter tous les pays, développés et en développement. « La déconnexion entre l'économie financière et l'économie réelle, due aux politiques monétaires expansionnistes qui ont cours depuis de nombreuses années et qui se traduit par une augmentation des inégalités, est dangereuse socialement au point de menacer nos systèmes démocratiques. Pour combattre ce risque, il faut faciliter le financement de l'économie réelle, en particulier des entreprises de taille moyenne qui sont les principales pourvoyeuses de valeur ajoutée et d'emplois en Europe. Ce doit être aujourd'hui l'un des rôles de l'asset manager », affirme Thomas Friedberger. Tikehau Capital, qui a lancé le premier fonds de private equity dédié à la transition énergétique en 2018, mise ainsi sur « un secteur en forte croissance et créateur d'emplois qui devrait être un outil majeur de la relance économique. En effet, le maintien de la compétitivité des entreprises, dans un contexte de relocalisation potentielle des outils de production entraînant une augmenta-

tion du coût du travail, peut passer par une amélioration des coûts grâce à une meilleure efficacité énergétique », anticipe Thomas Friedberger.

### Un dialogue permanent avec les entreprises

La fixation d'objectifs spécifiques à chaque entreprise implique un dialogue permanent entre ses dirigeants et ses investisseurs, y compris en amont de l'investissement. « Une position de seul prêteur nous permet généralement de maintenir un dialogue permanent avec l'émetteur et nous offre en conséquence une grande flexibilité et agilité pour s'adapter aux circonstances », témoigne Thomas Friedberger, alors que Tikehau Capital a décidé d'appliquer la démarche à l'univers de la dette privée, avec un fonds d'« impact lending », pour lequel le taux d'intérêt sur chaque ligne du portefeuille sera modulé en fonction de la réalisation de certains objectifs par l'émetteur. Les gérants sont ainsi conscients qu'il est nécessaire de donner du temps aux entreprises pour réajuster leur stratégie. « Nous avons historiquement chez OFI AM une culture du dialogue avec les entreprises et dans le cadre de notre gestion 'small' et 'midcaps'. Nous savons qu'elles ne vont pas 'délivrer' en six mois. Nous investissons dans des sociétés avec une logique d'impact en ayant en tête que certains KPI seront atteints après plusieurs années, ce

qui renforce l'importance de l'intentionnalité au départ », détaille Béryl Bouvier di Nota. La mesure de l'impact est d'ailleurs un élément très distinctif de la méthodologie de l'impact investing et elle nécessite l'élaboration de nouveaux types de données. « Ce souhait de mesurer l'impact de nos investissements est exigeant. Les sociétés doivent démontrer qu'elles ont été capables d'atteindre les objectifs fixés. Aussi nous travaillons avec elles en amont, afin qu'elles parviennent à fournir ces indicateurs. Aux entreprises qui ne parviennent pas à en disposer, nous pouvons indiquer les bonnes pratiques d'autres sociétés », explique Véronique Chapplow, qui observe que sur ce terrain, de nombreuses de sociétés américaines accusent un certain retard, car elles n'avaient jusqu'à maintenant pas été interrogées par les investisseurs sur ces sujets. Pour autant, la difficulté pour une entreprise à produire les indicateurs demandés ne doit pas conduire à l'écartier. « Nous accompagnons les entreprises dans la perspective de les aider à améliorer leurs pratiques ESG et elles sont en particulier très preneuses de conseils sur la production de leurs données extra-financières. Aussi nous ne discriminons pas une entreprise qui ne dispose pas des données adéquates, car si son activité nous convient, la data pourra suivre à la suite d'un dialogue et d'un accompagnement des équipes », confirme Béryl Bouvier di Nota. Au-delà de la recherche d'impact, il s'agit donc bien pour ces gérants spécialisés d'inciter les entreprises à évoluer vers des pratiques, des modèles économiques, plus vertueux. « Ces nouveaux indicateurs vont permettre aux investisseurs

**715**  
milliards de dollars  
Marché mondial de l'impact investing (fin 2019)

**1720**  
investisseurs pratiquant l'impact investing (dans le monde)

Source : 2020 Annual Impact Investor Survey  
GIIN (Global Impact Investing Network)

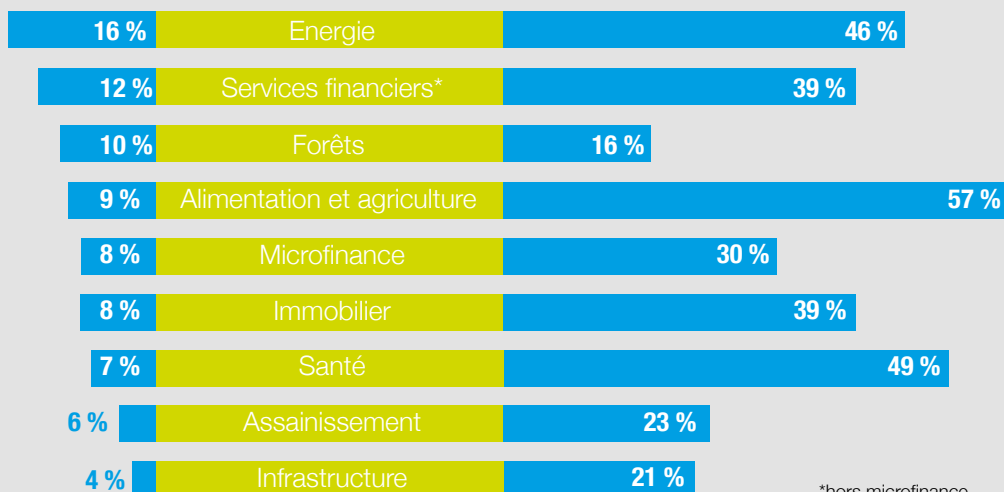
« Nous avons aussi un objectif d'additionnalité, nous souhaitons que l'activité de l'entreprise représente un vrai apport pour la société »

Véronique Chapplow,  
investment director equities  
chez M&G

## Allocation en « *impact investing* » par secteurs

En pourcentage des actifs gérés

En pourcentage des répondants



\*hors microfinance

Source : 2020 Annual Impact Investor Survey  
GIN (Global Impact Investing Network)

de mieux accompagner les entreprises, d'exercer leur pouvoir d'influence, car l'engagement actionnarial est un aspect majeur de l'impact investing », estime ainsi Philippe Taffin.

### Une offre adaptée au marché de l'épargne

L'émergence de cette démarche d'impact investing intervient à un moment charnière : l'ouverture du marché de l'épargne aux produits d'investissement responsable dans l'ensemble de l'Europe. « Au Royaume-Uni, les particuliers connaissent encore mal les produits sous-jacents de leurs plans d'épargne, mais un mouvement est enclenché qui, s'il s'appuie sur une communication suffisamment claire, compréhensible, peut installer durablement les fonds d'impact investing » assure Véronique Chappelow. Preuve de l'appétit des investisseurs privés pour cette approche, « nous avons lancé un fonds Eltif dédié à la transition énergétique sur le marché espagnol en partenariat avec une banque privée locale, qui a levé rapidement plusieurs dizaines de millions d'euros auprès de sa clientèle privée »,

témoigne Thomas Friedberger. Ceci alors que la méthodologie relativement complexe de la stratégie « *best in class* » ne lui a pas vraiment permis de percer auprès des particuliers. « La justification sociétale de l'impact est à même de convaincre les particuliers, qui pourront être séduits par la perspective de financer une économie réelle plus inclusive et plus durable, en finançant les entreprises utiles, qui contribuent grâce à leurs produits et services aux besoins de la société et des populations », juge Béryl Bouvier di Nota.

Ces démarches sont encouragées par les régulateurs européens et français, à travers l'intégration dans l'assurance-vie, via la loi Pacte, d'unités de compte d'investissement responsable, la prochaine prise en compte par les distributeurs de la

« Nous évaluons l'intention d'une entreprise, donc les moyens mobilisés, l'orientation de ses investissements, ses brevets, et ce qu'il s'agisse d'une petite société mono-activité ou d'une grande société diversifiée »

Béryl Bouvier di Nota,  
directrice adjointe actions  
européennes  
et responsable de l'impact  
investing chez OFI AM

sensibilité des épargnants à ce thème d'investissement, en application de la directive MIF modifiée, ou encore l'élaboration d'une taxonomie des activités « vertes » par la Commission européenne dans le cadre de son plan d'action pour une finance durable. Pour Philippe Taffin, cette dernière initiative apporte une très utile clarification : « La taxonomie élaborée par la Commission européenne va dans le bon sens pour éviter que des entreprises dégagent des externalités négatives qui contrebalanceraient leurs impacts positifs. C'est une étape clé pour que l'ensemble des investisseurs aient une vision claire de comment lutter contre le changement climatique. » En établissant

ainsi des catégories d'activités à privilégier, la Commission européenne met à la disposition des acteurs de l'impact investing de nouveaux indicateurs. ▀

**/// Véronique CHAPFLOW**, investment director equities chez M&G

Véronique Chapflow est spécialiste des investissements pour les fonds select de M&G. Avant de rejoindre M&G, elle a travaillé comme spécialiste produit chez Zadig Asset Management pendant deux ans et chez Deutsche Bank durant six ans, au service des clients institutionnels « actions » spécialisés dans le secteur de l'assurance. Auparavant, elle a travaillé chez GAM en qualité d'analyste actions, avant de devenir gérante adjointe des fonds d'actions européennes de GAM. Elle a commencé sa carrière chez NatWest Securities en tant qu'analyste actions en charge de la couverture du secteur pétrolier et gazier. Elle est membre « associate » de l'Institute of Management and Research, le prédécesseur du CFA Institute. Véronique Chapflow est diplômée de la grande école de commerce française EPSCI et est titulaire d'un MBA de l'Université Heriot Watt.

**/// Béryl BOUVIER DI NOTA**, directrice adjointe actions européennes et responsable de l'impact investing chez OFI AM

Gérante des fonds OFI Fund - RS European Equity Positive Economy & OFI Fund - RS Act4 Social Impact. Beryl Bouvier Di Nota a rejoint OFI AM en 2015 pour diriger la gestion « petites et moyennes valeurs européennes ». Elle a été distinguée AAA par Citywire en 2013 parmi les 10 meilleurs gérants actions. Elle a débuté comme analyste à la Banque Indosuez. En 1994, elle rejoint Baring AM à la direction Marketing. De 1996 à 2010, elle a exercé plusieurs fonctions au sein de Société Générale Asset Management au marketing institutionnel, puis est devenue responsable des gestions « Smid Cap » Europe. Avant de rejoindre OFI Asset Management, elle était responsable des gestions « Smid Cap » Europe chez Amundi depuis 2010. Beryl Bouvier Di Nota est titulaire d'un DEA de Sciences économiques de l'Université Paris X et diplômée de la Sfaf.

**/// Thomas FRIEDBERGER**, directeur général de Tikehau Investment Management

Thomas Friedberger a rejoint Tikehau Capital en 2014 et occupe les fonctions de *co-chief investment officer* et directeur général de Tikehau Investment Management. Auparavant, il a passé 14 ans chez Goldman Sachs où il exerçait depuis 2008 la fonction de managing director, avec des responsabilités en France et au Benelux. Thomas Friedberger a débuté en 1996 et a travaillé entre Paris, Milan et Londres, principalement sur les activités de marché, les obligations convertibles, les dérivés actions, les taux et le crédit. Thomas Friedberger est aussi membre du comité d'investissement du fonds de dotation du musée du Louvre.

**/// Philippe TAFFIN**, directeur des Investissements chez Aviva France

Philippe Taffin est diplômé de HEC, titulaire d'un DEA d'économie spécialisé dans le financement de l'économie et les sujets de l'endettement. Il est également actuaire diplômé IAF. Il débute en 1987 chez BTP Investissement, puis rejoint la Barep (filiale de Société Générale) en tant que responsable du desk obligataire. En 1993, il intègre HSBC Assurances, au poste de directeur des investissements. En 1998, il prend la responsabilité de l'ingénierie financière et actuariat chez Axa IM, puis en 2005, celle du pôle développement et spécialistes produits au sein du Crédit Agricole Asset Management. Il rejoint Aviva Investors France en 2010 en tant que responsable du développement produits avant de devenir directeur des investissements d'Aviva France en mai 2012.

M&G

[www.mandg.fr](http://www.mandg.fr)



Fondée en 1931, M&G est l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs en Europe avec plus de 298 milliards d'euros d'encours (au 30.06.20). M&G a pour principal objectif de faire fructifier l'épargne de ses clients par le biais d'une gestion de conviction. La société dispose d'une forte expertise sur l'ensemble des classes d'actifs : actions, obligations, gestion diversifiée et immobilier. M&G a ouvert son bureau à Paris en septembre 2007 et, en plus de 10 ans, est devenue un acteur incontournable de la gestion d'actifs.

La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

OFI AM

[www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)



Choisir les acteurs qui créent de la valeur durable pour tous, c'est préparer l'avenir. Engagé pour une finance responsable depuis près de 25 ans, le Groupe OFI est une référence de la gestion d'actifs et un des leaders français de l'ISR.

Créé en 1971, le Groupe OFI gère 72 milliards d'euros d'encours à la fois sur les actifs cotés et non cotés, pour le compte d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale, française et internationale.

Le groupe dispose d'un ancrage historique dans l'économie sociale et solidaire. Ses principaux actionnaires sont la Macif et la Matmut.

TIKEHAU CAPITAL

[www.tikehaucapital.com](http://www.tikehaucapital.com)



Tikehau Capital est un groupe de gestion d'actifs et d'investissement fondé en 2004 par Antoine Flamarion et Mathieu Chabran.

Tikehau Capital gère aujourd'hui 25,7 milliards d'euros et dispose de 2,8 milliards d'euros de fonds propres (au 30 juin 2020). Tikehau Capital investit dans différentes classes d'actifs : dette privée, actifs réels, private equity, capital markets stratégies, notamment au travers de ses filiales de gestion d'actifs qui opèrent pour le compte d'acteurs institutionnels et privés.

Pour Tikehau Capital, le choix de l'indépendance a consolidé année après année sa valeur et sa réputation dans l'industrie de la gestion d'actifs alternative. Cette indépendance a permis au groupe de développer un modèle économique se distinguant par une capacité à allouer son capital notamment dans ses quatre lignes de métier, et d'aborder ainsi son activité de façon flexible. Contrôlé par son management, aux côtés de partenaires institutionnels de premier rang, Tikehau Capital compte plus de 570 collaborateurs (au 30 juin 2020) au sein de ses bureaux actuellement situés à Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, Luxembourg, Madrid, Milan, New York, Séoul, Singapour et Tokyo.



**VÉRONIQUE  
CHAPPOW**

**Investment director equities  
chez M&G**

**BÉRYL  
BOUVIER DI NOTA**

**Directrice adjointe actions  
européennes  
et responsable de l'impact  
investing chez OFI AM  
chez OFI AM**

**THOMAS  
FRIEDBERGER**

**Directeur général  
de Tikehau Investment  
Management**

**PHILIPPE  
TAFFIN**

**Directeur des Investissements  
chez Aviva France**

## L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911,  
Immeuble Le Malesherbes 102-116, rue Victor Hugo  
CS 20106 - 92686 Levallois-Perret Cedex  
Tel. : 01 41 27 47 00 - Site Internet : [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)  
Président, directeur de la publication : Nicolas Beytout  
Directeur général : François Robin (4768)  
Directeur de la rédaction de L'Agefi : Alexandre Garabedian (4733)  
Directeur commercial : Laurent Luiset (4748), Directeur de la Publicité : Anne-Sophie Belin (4708)  
Directeur de Clientèle : Angélique Bertaut (4710)  
Directeur de Clientèle Publicité financière : Adeline Tisseyre (4779)  
Directeur (Publicité internationale) : David Caussieu (06 07 40 54 53)  
Assistante commerciale : Sarah Negly (4729)  
L'Agefi Hebdo est édité par : AGEFI SA au capital de 5 716 920 euros - Siège social : Immeuble  
Le Malesherbes 102-116, rue Victor Hugo CS 20106 - 92686 Levallois-Perret Cedex  
RCS : Nanterre 334 768 652 - N° Siret : 33476865200052 -  
N° TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652, Principal actionnaire : Bey Médias Presse et internet  
Conseil et contenus éditoriaux : Florent Berthet, SORMANO - Conception graphique : Thierry Bruyas 06 13 58 09 98  
Impression : Imprimerie de Compiègne - 2, avenue Berthelot - ZAC des mercières - BP 60524  
60205 Compiègne Cedex - N° CPPAP : 0215 T 87083 - N° ISSN : 1777-165X

Nos prochaines thématiques

**L'AGEFI**HEBDO

Gestion obligatoire  
Gestions thématiques  
ESG